

Procès-verbal d'Assemblée Générale de l'Association PARIS ART DECO SOCIETY (APADS)

L'an deux mil seize et le onze juin à 14h00 heures, les membres de l'association Paris Art Deco Society se sont réunis en Assemblée Générale à la Fondation des Etats Unis – 15, bld. Jourdan – 75014 PARIS

L'Assemblée Générale est présidée par M. Pascal Laurent (président).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 22 membres présents ou représentés. Plus de 25 % des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

1. Rapport d'activité, moral et d'orientation - vote
2. Rapport financier – vote
3. Renouvellement du 1/2 sortant du CA – élection
4. Renouvellement des cotisations en 2017
5. Questions diverses

1 - Rapport d'activité (rapport moral et d'orientation) :

Pascal Laurent, fait état de la grande activité de l'Association et passe en revue les 28 événements qui ont ponctué la saison 2015-2016.

- 12 Visites culturelles
- 6 Rendez-vous amicaux (Cafés, Restaurants)
- 2 Promenades
- 2 Spectacles
- 3 Conférences
- 1 Participation au Symposium
- 1 Déplacement (St Quentin)
- 1 Journée « Comédies Musicales »

Il souligne le regain d'intérêt de l'Art Déco en Europe, et le fait que plusieurs Art Deco Societies sont en projet, à Bruxelles, aux Pays-Bas, à Dubli, à Vichy et ont déjà établis des liens avec Paris.

Il informe qu'il est maintenant coopté membre du Comité Directeur des Art Deco Societies (International Cohalition of Art Deco Societies - ICADS) qui est composé de 9 membres. Son rôle sera de représenter l'ICADS sur le continent Européen.

Il annonce une partie du programme de 2016 :

- Du 22 au 27 juin 2016, accueil des membres de différentes Art Deco Societies anglo-saxonnes (Chicago, Los Angeles, Melbourne, New York) pour un parcours Art Déco parisien fait sur mesure. L'organisation de cette rencontre a été l'occasion de prendre contact avec de nombreuses personnalités du monde Art Déco dans Paris.
- Fin septembre, week end « murder party 1929 à Trouville »
- Mars 2017, déplacement dans le Nord (59) pour visiter la Villa Cavrois, le musée de la Piscine à Roubaix, et ses alentours.
- Annonce des congrès internationaux à venir : Mai 2017 à Cleveland et 2019 à Buenos Aires

Enfin, Pascal Laurent résume les fondements de l'association en trois mots : Distraction, Education, Préservation, insistant bien sur le fait que l'essence même de l'association est de favoriser la prise de conscience d'un patrimoine encore trop peu respecté. Les actions en faveur de la préservation du patrimoine étaient à développer absolument.

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité de l'association fait par le Président au cours de la séance et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention (une personne arrivée en retard).

2 - Rapport du Trésorier :

Rapport financier

Le résultat est légèrement bénéficiaire :

Bilan gains et dépenses 2015 – Profits - gains : 4729,20 €
– Charges - dépenses: 4427,95 €
=> Réserve de trésorerie : 301,25 €
Trésorerie au 31/12/2015 : 1041,03 €

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier fait par le Trésorier au cours de la séance (vérification des comptes et répartition des recettes et des dépenses) et approuve celui-ci. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Point sur les adhérents :

- 2014 : 38 adhérents
- 2015 : 79 adhérents
- Au 5 juin 2016 : 70 adhérents à jour de leur cotisation dont 44 renouvellements (56%) et 26 nouveaux adhérents

Beaucoup de cotisants des premiers temps qui n'ont pas renouvelé leur cotisation voulaient surtout soutenir la création de l'association.

3 - Election des membres du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de 8 membres

- Pascal Laurent (Président)
- Bruno Revelin (Trésorier)
- Anne Michel (Secrétaire)
- Christophe Chenon (Secrétaire adjoint)
- Lamia Barbier
- Claire Rekacewicz
- Stanislas Quesque
- Sylvie Laurent

Comme décidé dans les statuts, les 4 membres du CA non renouvelés l'année précédente doivent soumettre leur poste aux votes. L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des membres ci-après :

- Pascal Laurent (Président)
- Lamia Barbier

Sylvie Laurent et Claire Rekacewicz ne se représentent pas. Suite aux candidatures déposées préalablement à la réunion de l'Assemblée Générale, il a été procédé à l'élection de deux nouveaux membres en les personnes de :

- Françoise Salavert
- François Billard

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserves au Conseil d'Administration pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière Assemblée Générale du 7 juin 2015. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

4 - Augmentation des cotisations annuelles

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide d'augmenter la cotisation annuelle de 25 € à 30€ pour les individuels et de 40 € à 50€ pour les couples. Il est demandé en contrepartie de valoriser davantage les membres de l'association par rapport aux non-membres – augmenter l'écart entre les prix d'entrées et parfois une priorité voir une exclusivité pour les membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

5 - Questions diverses :

Il est conseillé de faire passer l'association sous le statut d'association reconnue d'utilité publique, en raison de son implication dans la préservation du patrimoine.

Il est évoqué la nécessité d'augmenter les revenus de l'Association, notamment par des subventions. Tous les membres présents sont conscients de la grande valeur de l'Association et de la nécessité d'augmenter son rayonnement, pour lui donner encore plus de poids sur la scène française notamment en vue de l'organisation du symposium international en 2025. Pascal Laurent demande à Françoise Salavert d'étudier cette possibilité et de se faire aider par d'autres membres de l'association connaissant déjà un peu cette question.

15h45 – La séance est levée.

Compte rendu établis le 14 juin 2016 par Pascal Laurent